



Commune d'Uzemain

**ANNEE SCOLAIRE
2021/2022**

PIECES A FOURNIR POUR LA PREINSCRIPTION EN MAIRIE :

- 1 Photocopie complète du livret de famille (les parents et tous les enfants)
- 1 Justificatif de domicile (Facture EDF, Telecom, Eau, Loyer.....)

PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AUPRES DE LA DIRECTRICE :

- Carnet de santé
- Certificat d'inscription
- Fiche renseignement
- En cas de changement d'établissement scolaire, il est impératif de fournir un certificat de radiation
- Si besoin pour les parents séparés, une copie du document attestant du mode de garde (jugement...)

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2021-2022 auront lieu les :

- lundi 10 mai de 8h30 à 16h
- lundi 17 mai de 8h30 à 16h
- lundi 31 mai de 8h30 à 16h

En cas d'impossibilité un lundi, veuillez prendre rendez-vous avec la directrice pour convenir d'une autre date.

Les inscriptions se feront sous les règles du protocole sanitaire afin d'assurer la sécurité de tous (port du masque de catégorie 1, lavage des mains et pas de brassage, il ne pourra donc pas y avoir de visite de l'école pour le moment)

Afin d'éviter la venue de plusieurs parents en même temps, prendre impérativement rendez-vous pour bloquer un créneau avec Mme Dirand pour l'inscription.